

## les entreprises s'associent

Opérationnelle depuis 2001, l'antenne CCI de Villeurbanne est aujourd'hui très appréciée des pme-pmi. Elle s'est beaucoup investie dans la création de la première association d'entreprises villeurbannaises, Gevil.

Villeurbanne a largement bâti son identité et aussi un peu sa différence à Lyon sur sa vocation économique. La commune a naturellement subi les évolutions de l'ère post-industrielle mais son tissu économique reste riche et diversifié avec quelques grandes unités de production, un secteur des services en forte croissance, de nombreux parcs d'activités et un concept technopolitain de premier ordre autour du campus scientifique de la Doua. Dans cet environnement, l'antenne CCI de Villeurbanne assure auprès des 4 300 entreprises villeurbannaises, parmi lesquelles un noyau de 1 500 sociétés de services à l'industrie et de 690 pmi, une présence quotidienne sur les sujets liés au développement des affaires. Intégrée à l'Espace Entreprises de la mairie de Villeurbanne, elle intervient en synergie avec le service du développement économique et de l'emploi municipal et l'association Pavie, tête de pont du réseau de l'insertion par l'économique. Une synergie permettant de répondre à toutes les sollicitations et de contribuer activement à l'animation du tissu économique local et à sa promotion. C'est ainsi que l'antenne est à l'origine de la création de la nouvelle - et unique - association des entreprises de Villeurbanne, Gevil<sup>(1)</sup>.

Lancée le 9 février dernier à l'occasion d'une assemblée générale organisée dans la salle de l'Astrobale devant quelque 120 personnes, elle regroupe déjà plus de 70 entreprises adhérentes. Comme l'explique son président, Roger Fournier, patron de l'institut de sondages et d'études du même nom, « l'enjeu est d'apporter, grâce à la force du réseau, des informations utiles aux entreprises mais aussi de faire naître des relations d'affaires, d'accueillir les plus jeunes, de susciter des transferts de connaissances à tous les niveaux et d'assurer une présence auprès des institutionnels ».



Roger Fournier,  
président du Gevil  
et patron de l'institut  
de sondages  
et d'études Fournier.

### FICHE CCI

Au service des entreprises, l'antenne de Villeurbanne assure des permanences permettant d'effectuer l'ensemble des formalités liées à la création d'une société, à ses modifications (augmentation de capital, changements de statuts), à la cessation d'activité ou à l'exportation (certificats d'origine, attestations). Ces formalités sont assurées tous les après-midi.

Elle propose également un accueil individualisé des entreprises sur l'ensemble des questions concernant leur quotidien et leur développement et tient à disposition de la documentation, des fichiers et des annuaires. Tous les matins, elle assure aussi un accueil spécifique aux créateurs d'entreprise et porteurs de projet.

»» **Contacts :** *Evelyne Chorier et Martine Chana* au 04 72 40 82 39.  
*Antenne de Villeurbanne :*  
*Espace Entreprises, 50, rue Racine, 69100 Villeurbanne.*  
*L'antenne est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.*

»» [www.lyon.cci.fr](http://www.lyon.cci.fr)

### Les Jeudis de Gevil

Une fois par mois, Gevil organise des forums sur des thèmes d'actualité à l'attention de ses entreprises adhérentes. Le prochain se tiendra le 12 mai à partir de 18 h 30 et consistera en une présentation d'Adecco-Asvel, suivie d'un match de l'équipe élite, les places étant offertes par le club aux premiers adhérents de l'association. Le 9 juin, le Jeudi du Gévil sera consacré à l'urbanisme et plus particulièrement au projet Carré de Soie.

»» **Contacts :** *Roger Fournier* au 04 37 43 30 00 et *Martine Chana* au 04 72 40 82 39.

### Les réunions de mai

L'antenne de Villeurbanne organise une réunion d'information sur le thème de l'innovation, le 18 mai en ses locaux. La réunion démarrera à 8 h 30 et entend faire le point sur les questions à se poser pour conduire un projet d'innovation, les méthodes à appliquer et les possibilités d'aides.

»» **Contact :** *Martine Chana* au 04 72 40 82 39.

### Défi inter-entreprises

La quatrième édition du Défi inter-entreprises de Villeurbanne se tiendra le jeudi 22 septembre au parc de Miribel-Jonage. Cette manifestation sportive et ludique, organisée par la Ville à l'attention des pme villeurbannaises et de l'Est Lyonnais et à laquelle est associée la CCI, prévoit 3 épreuves (canoë, VTT, course à pied) se disputant par équipe de quatre. Un moment de convivialité et de détente original et unique dans l'agglomération.

»» **Contact :** *Nathalie Tivan* au 04 78 03 69 37.